

L'Association des Bibliothécaires de France c'est...

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France.

L'ABF est l'association de tou-te-s les bibliothécaires professionnel-le-s et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

2 000 **adhérent-e-s** : professionnel-le-s des bibliothèques ou concerné-e-s par le livre et l'univers numérique ainsi que les différents supports de culture et d'information (libraires, éditeurs, prestataires de services...), établissements ou collectivités (bibliothèques, centres de documentation, municipalités...)

Une **équipe permanente** de salarié-e-s qui coordonne et met en œuvre les actions, assure la gestion administrative et la diffusion des publications.

Un **conseil national**, composé des président-e-s des groupes régionaux qui définit la politique de l'association et élit le bureau national et le-la président-e.

20 groupes régionaux qui mènent des actions de proximité en phase avec les spécificités de chaque région.

Un **partenariat** avec l'interprofession du livre et de l'information et la participation à l'IABD (Interassociation Archives-Bibliothèques-Documentation), constituée lors du projet de loi DAVDSI.

Des **relations internationales** structurées dans le cadre de l'Ifla (International federation of library associations and institutions), d'Eblida (European bureau of library, information and documentation), de Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et d'autres organismes internationaux de coopération.

